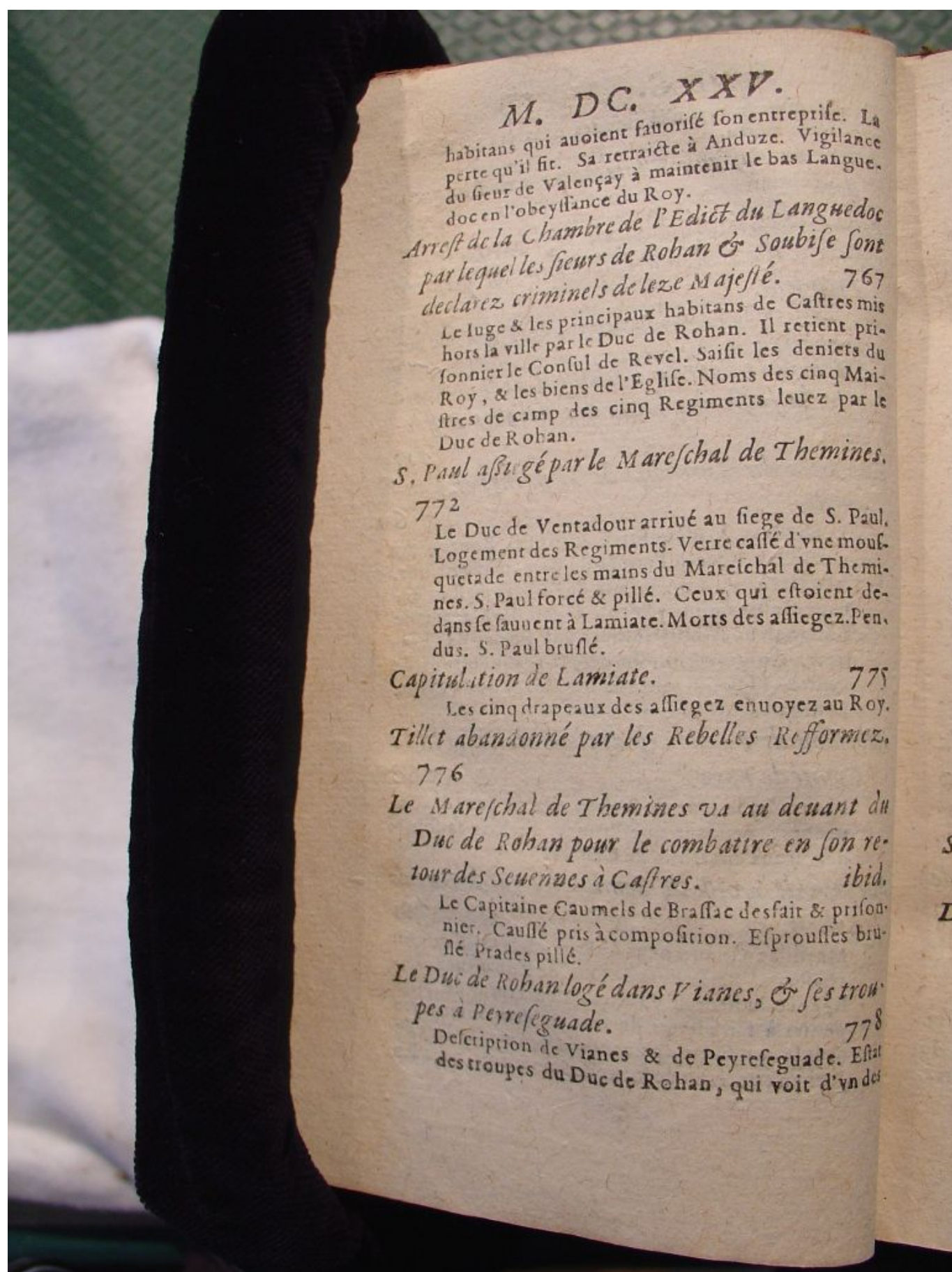


Table_1625_30.jpg



M. DC. XXV.

habitans qui auoient fauorisé son entreprise. La
perte qu'il fit. Sa retraicte à Anduze. Vigilance
du sieur de Valençay à maintenir le bas Langue.
docen l'obeyllance du Roy.

*Arrest de la Chambre de l'Edict du Languedoc
par lequel les sieurs de Rohan & Soubise sont
declarez criminels de leze Majesté.* 767

Le luge & les principaux habitans de Castres mis
hors la ville par le Duc de Rohan. Il retient pri-
sonnier le Consul de Revel. Saist les deniers du
Roy, & les biens de l'Eglise. Noms des cinq Mai-
stres de camp des cinq Regiments leuez par le
Duc de Rohan.

S. Paul assigé par le Mareschal de Themines.
772

Le Duc de Ventadour arrivé au siege de S. Paul.
Logement des Regiments. Verre cassé d'une mous-
quetade entre les mains du Mareschal de Them-
ines. S. Paul forcé & pillé. Ceux qui estoient de-
dans se sauuent à Lamiate. Morts des assiegez. Pen-
dus. S. Paul bruslé.

Capitulation de Lamiate. 775

Les cinq drapeaux des assiegez enuoyez au Roy.

Tillet abandonné par les Rebelles Reformez.

776

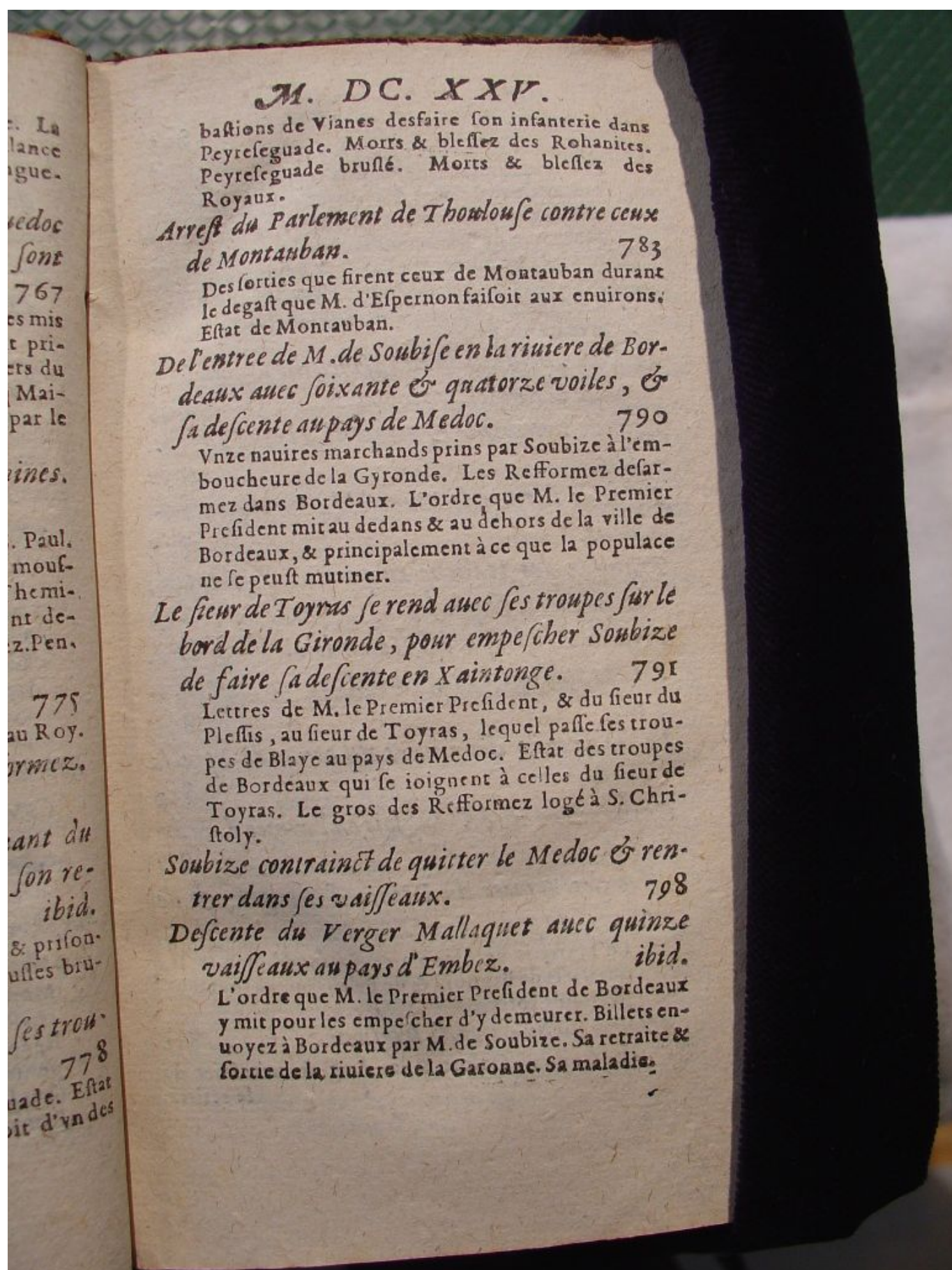
*Le Mareschal de Themines va au deuant du
Duc de Rohan pour le combattre en son re-
tour des Seuennes à Castres.* *ibid.*

Le Capitaine Caumels de Brassac desfait & prison-
nier. Caussé pris à composition. Esproulles bru-
slé. Prades pillé.

*Le Duc de Rohan logé dans Vianes, & ses trou-
pes à Peyrefegade.* 778

Description de Vianes & de Peyrefegade. Estat
des troupes du Duc de Rohan, qui voit d'un des

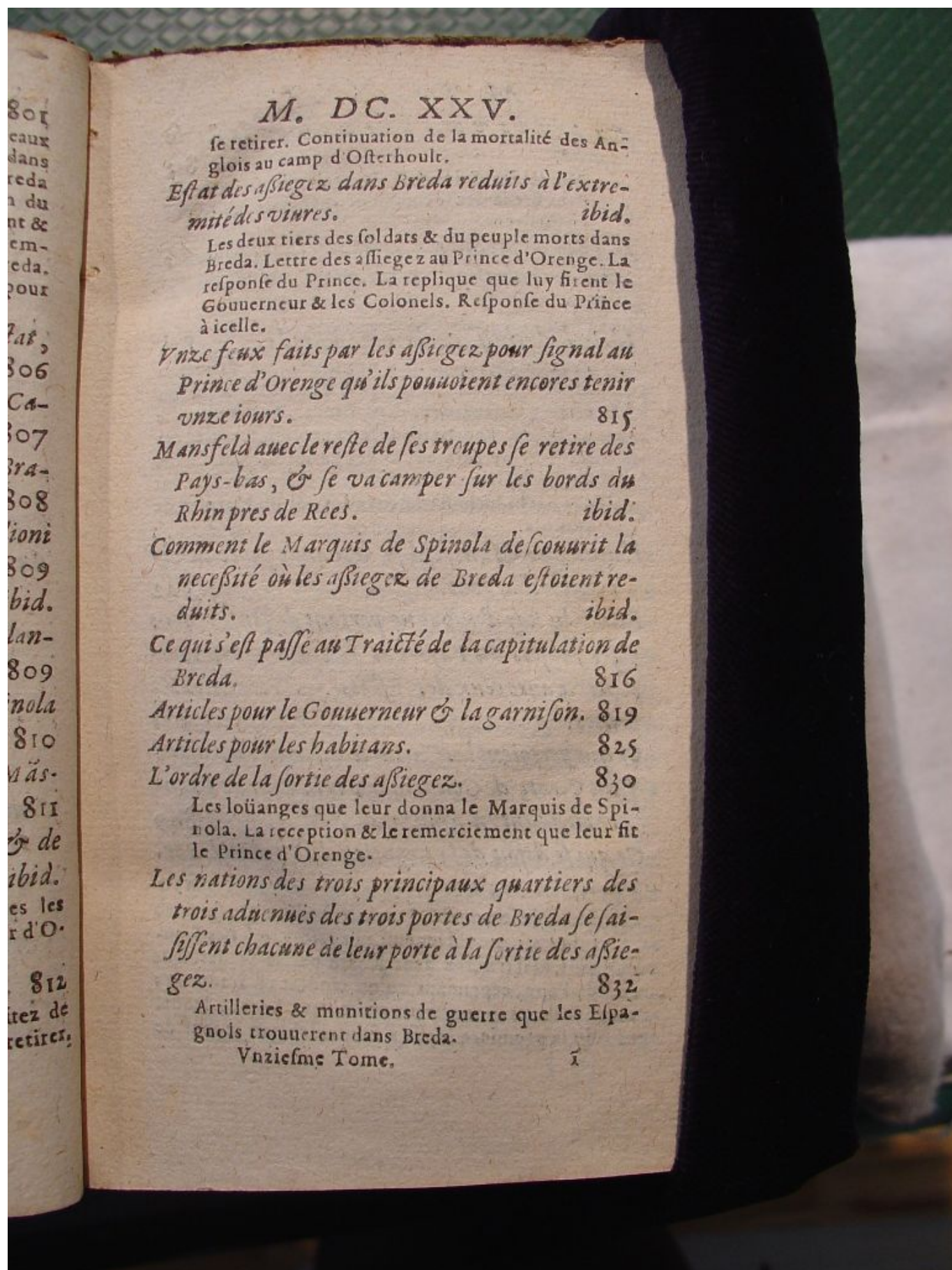
Table_1625_31.jpg



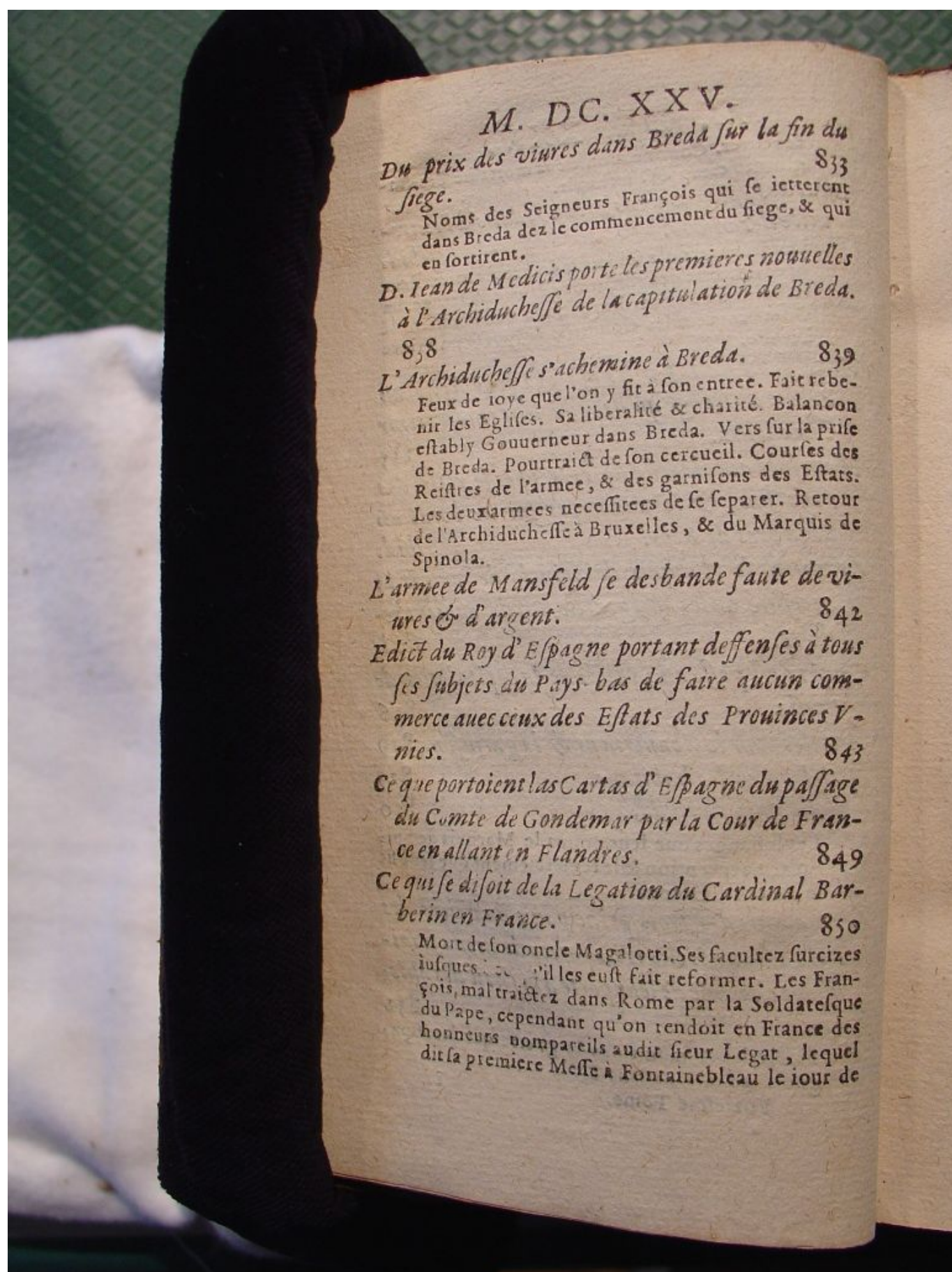
Table_1625_32.jpg



Table_1625_33.jpg



Table_1625_34.jpg



Table_1625_35.jpg

M. DC. XXV.

la My-Aoust. Son depart de la Cour pour s'en retourner à Rome.

Resolution du Roy en son Conseil sur le departement du dit sieur Legat. 852

Ce que dit le Roy: M. le Chancelier dit, que les Propositions du Legat estoient dommageables à la France, & à la reputation du Roy. M. le Marechal de Schomberg, que le Legat & tous ceux qui estoient avec luy n'auoient aucune inclination à la Paix, & fauorisoient les entreprises d'Espagne. M. de Verdun premier President: M. le Cardinal de Richelieu, que le Legat n'a rien dit qu'à l'auantage d'Espagne: Quand les succez des armes des François sont fauorables on leur demande la Paix: s'ils ont de l'infortune on les mesprise. La reputation d'un grand Estat est preferable à toutes choses. Offres du Clergé de France au Roy de six cents mil escus par an.

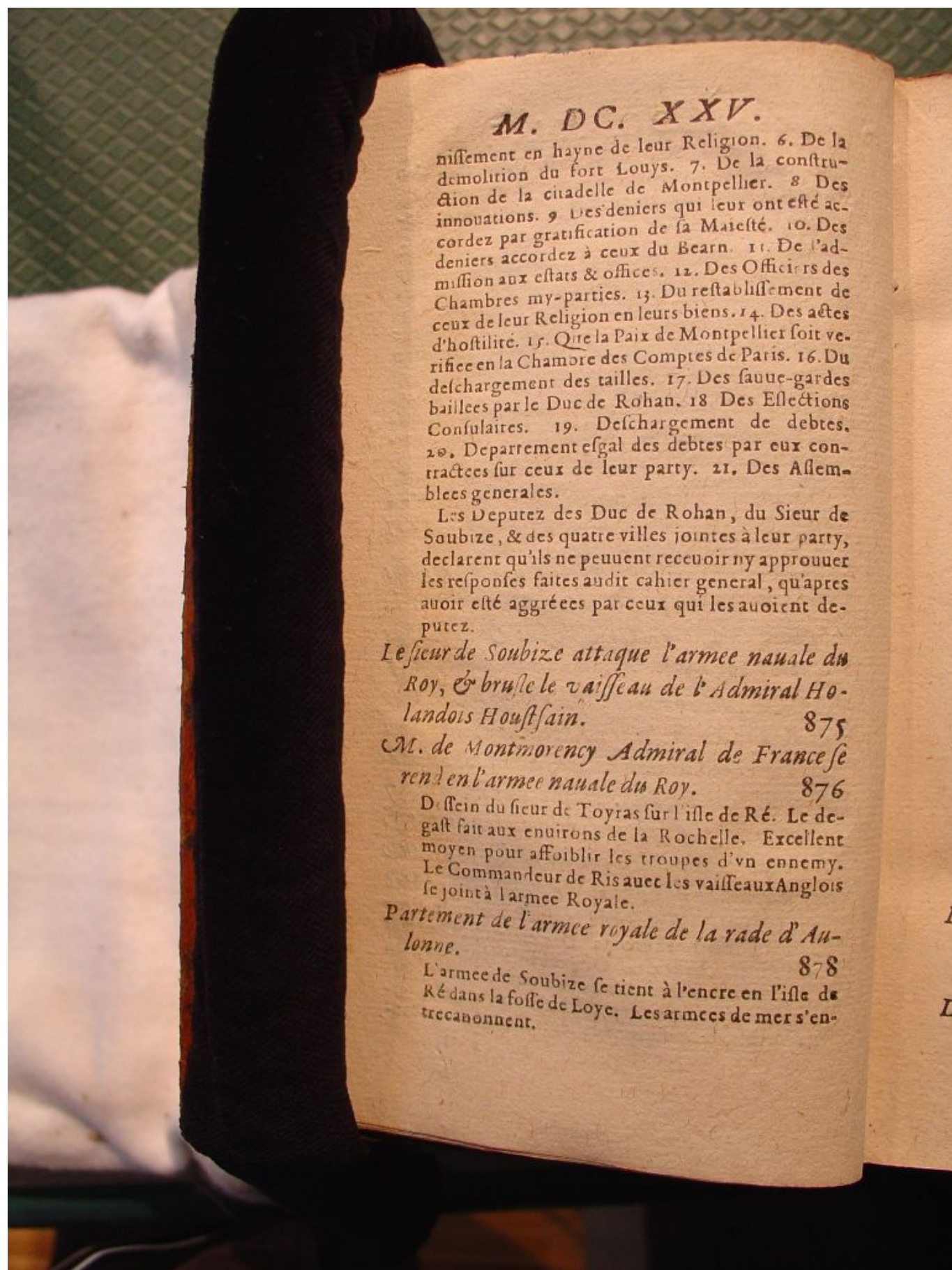
L'Ambassadeur extraordinaire des Estats des Provinces Vnies netend qu'à faire entrer la France en vne guerre offensive & deffensive contre l'Espagne. 857

Harangue faite au Roy par les Deputez du Duc de Rohan, & du sieur de Soubize, & par ceux des habitans de la Rochelle, Montauban, Castres & Millan, du 5. Iuillet 1625. 857

Cahier general de ceux de la Religion pret. ref. présenté à Fontainebleau en 1 Iuillet 1625. avec les Responses de sa Majesté. 862

1. Du reſtaſſement de ladite Religion es lieux où il estoit l'an 1620. 2. Des cimetières. 3. Des Ministres chassés. 4. Que ceux de leur Religion ne seroient contraincts de contribuer à la reparation des Eglises des Catholiques. 5. Des enterremens, Demolitions de leurs Temples: Et ban-

Table_1625_36.jpg



M. DC. XXV.

niſſement en hayne de leur Religion. 6. De la demolition du fort Louys. 7. De la conſtruction de la citadelle de Montpellier. 8. Des innovations. 9. Des deniers qui leur ont eſté accordez par gratification de ſa Maieſté. 10. Des deniers accordez à ceux du Bearn. 11. De l'admiſſion aux eſtats & offices. 12. Des Officiers des Chambres my-parties. 13. Du reſtabliſſement de ceux de leur Religion en leurs biens. 14. Des aſtes d'hoſtilité. 15. Que la Paix de Montpellier ſoit veriſſee en la Chambré des Comptes de Paris. 16. Du deſchargement des tailles. 17. Des ſauve-gardes baillées par le Duc de Rohan. 18. Des Eleſtions Conſulaires. 19. Deſchargement de debtes. 20. Departement eſgal des debtes par eux contractees ſur ceux de leur party. 21. Des Aſſembles generales.

Les Deputez des Duc de Rohan, du Sieur de Soubize, & des quatre villes jointes à leur party, declarent qu'ils ne peuuent recevoir ny approuver les reſponſes faites audit cahier general, qu'apres avoir eſté aggrées par ceux qui les auoient deputez.

Le ſieur de Soubize attaque l'armee nauale du Roy, & brule le vaiſſeau de l'Admiral Hollandois Houſtfain. 875

M. de Montmorency Admiral de France ſe rend en l'armee nauale du Roy. 876

Deſſein du ſieur de Toyras ſur l'ile de Ré. Le degaſt fait aux environs de la Rochelle. Excellent moyen pour affoiblir les troupes d'un ennemy. Le Commandeur de Riſ avec les vaiſſeaux Anglois ſe joint à l'armee Royale.

Partement de l'armee royale de la rade d'Aulonne. 878

L'armee de Soubize ſe tient à l'encre en l'ile de Ré dans la foſſe de Loye. Les armées de mer ſ'en-trecanonnent.

Table_1625_37.jpg

M. DC. XXV.

*Des deux combats par terre qui se firent en l'Isle
de Ré.* 879

Estat des troupes Royales pour descendre en l'Isle
de Ré: leur descente. Premier combat où les Re-
belles Reformez perdent quatre canons. Vaisseau
eschoüé pris par le Sieur de Toyras. Second com-
bat. L'ordre arrêté entre les Sieurs de S. Luc, de
la Rochefoucault, & de Toyras pour aller au
combat. Le sieur de Soubize prend son champ de
bataille prez le bourg d'Ars. Combat opiniastré,
emporté par les Royaux. Soubize se sauve dans
vne chaloupe. Morts & blesez du costé du Roy.

*Le Comte de Laval voulant retourner en l'Isle
de Ré contrainct de retourner à la Rochelle.*

883

Combat entre les deux armées navales. 884

L'armée des Rebelles prend la fuite. Neuf de
leurs vaisseaux pris. Le S. Michel se rend. Le nau-
ire de la Vierge, qui seruoit d'Admiral à l'armée
des Rebelles, touchet terre: & se voyant attaqué
se brusle, & brusle les trois vaisseaux Royaux qui
l'auoient attaqué. Mort du Comte de Vauvert de
Ventadour, du sieur de Villeneuve, & du Capi-
taine Veillon.

*Lettre du sieur du Parc d'Archiac (comman-
dant dans le fort de S. Martin de Ré) à Mon-
sieur de la Rochefoucault.* 888

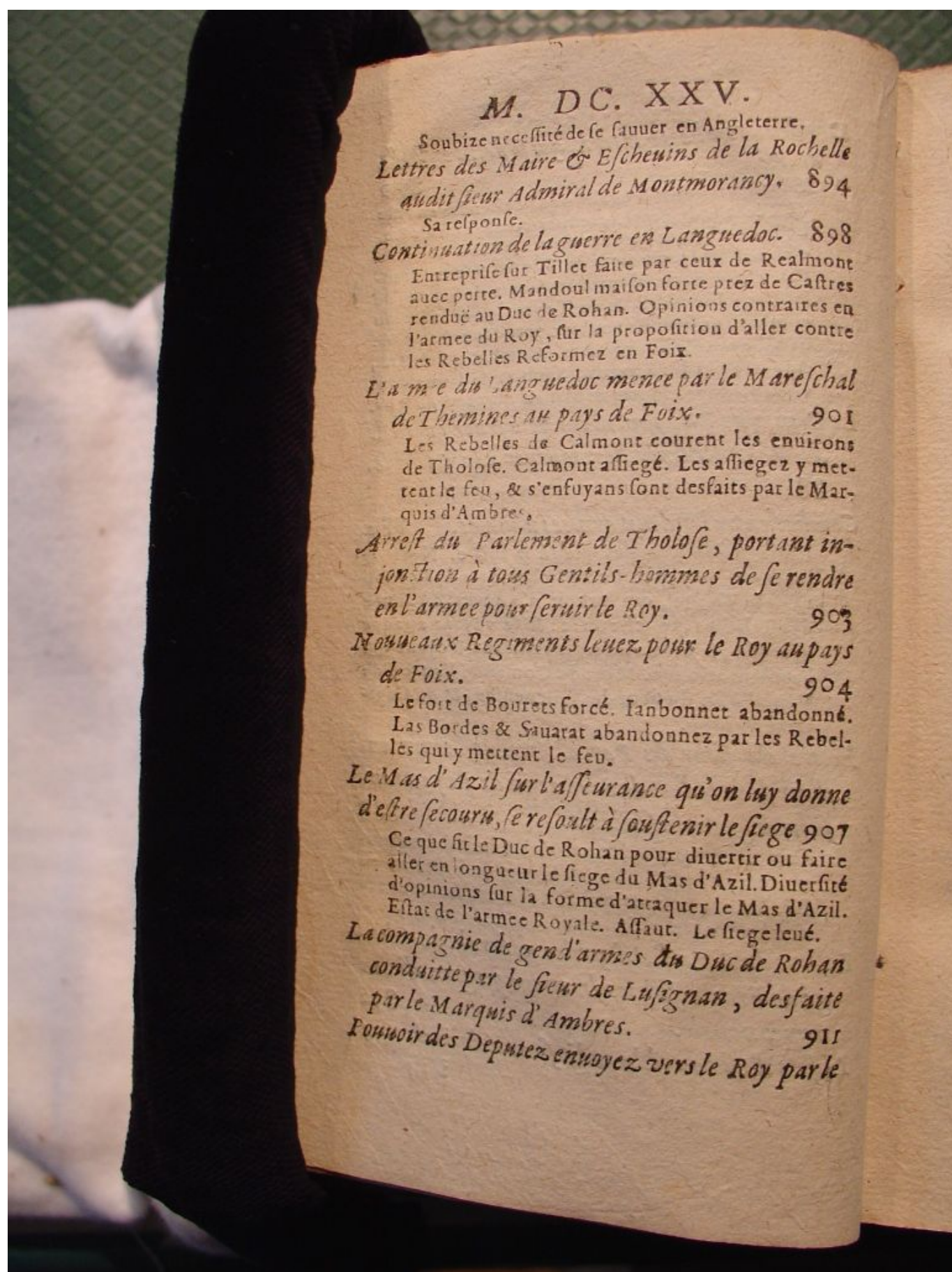
Capitulation accordée par M. l'Admiral de Mont-
morency à ceux du fort & bourg de S. Martin en
Ré. Menus propos qui se tenoient sur tous ces
combats par les victorieux.

*Lettres du Roy à l'Assemblée generale du Cler-
gé de France sur les heureux progres de son
armée navale.* 892

Le fort d'Oleron redu audit sieur Admiral. 894

i iij

Table_1625_38.jpg



M. DC. XXV.

Soubize neccessité de se sauuer en Angleterre.
Lettres des Maire & Escheuins de la Rochelle
audit sieur Admiral de Montmorancy. 894

Sa responce.

Continuation de la guerre en Languedoc. 898

Entreprise sur Tillet faite par ceux de Realmont
auec perte. Mandoul maison forte ptez de Castres
rendue au Duc de Rohan. Opinions contraires en
l'armee du Roy, sur la proposition d'aller contre
les Rebelles Reformez en Foix.

L'armee du Languedoc mencee par le Marechal
de Themines au pays de Foix. 901

Les Rebelles de Calmont courent les enuiron
de Tholose. Calmont assiegé. Les assiegez y met-
tent le feu, & s'enfuyans sont desfaits par le Mar-
quis d'Ambres.

Arrest du Parlement de Tholose, portant in-
jonction à tous Gentils-hommes de se rendre
en l'armee pour seruir le Roy. 903

Nouveaux Regiments leuez pour le Roy au pays
de Foix. 904

Le fort de Bourrets forcé. Ianbonnet abandonné.
Las Bordes & Sauarat abandonnez par les Rebel-
les qui y mettent le feu.

Le Mas d'Azil sur l'assurance qu'on luy donne
d'estre secouru, se resout à soustenir le siege 907

Ce que fit le Duc de Rohan pour diuertir ou faire
aller en longueur le siege du Mas d'Azil. Diuersité
d'opinions sur la forme d'atraquer le Mas d'Azil.
Estat de l'armee Royale. Assaut. Le siege leué.

La compagnie de gen d'armes du Duc de Rohan
conduitte par le sieur de Lusignan, desfaite
par le Marquis d'Ambres. 911

Pouuoir des Deputez enuoyez vers le Roy par le

Table_1625_39.jpg

M. DC. XXV.

*Duc de Rohan, & par les Communautés re-
formées de son party, pour l'acceptation des
Responſes faites au Cahyer general de leurs
plaintes.* 913

*Harangue faite au Roy par les Deputez Gene-
raux de ceux de la Religion pret. ref. pro-
noncée par le ſieur de Maniald l'un d'iceux,
en preſentant les Deputez du Duc de Rohan
au Roy.* 913

La reſponſe du Roy. Sommaire des raiſons repre-
ſentées à Meſſieurs les Miniſtres de l'Eſtat par les
ſuſdits Deputez, pour juſtifier la neceſſité de l'ac-
ceptation qu'ils font de la Paix, conioinctement
avec les Deputez du Sieur de Soubize & de la ville
de la Rochelle.

Harangue des Deputez de la Rochelle au Roy.

915

La reſponſe du Roy. Les conditions qu'on leur
baille par eſcrit.

Ordonnance du Roy contre les Gennois. 939

Le ſieur Marini Ambaſſadeur de France en la Cour
de Sauoye, eſtant Gennois d'origine, eſt par con-
tumace condamné à mort par les Gennois : ſa te-
ſte miſe à dixhuiſt mille eſcus. Eſt mis en la ſauue-
garde du Roy. Les Gennois qui eſtoient en France
arretez priſonniers, & le bien de tous les Gennois
ſaiſis, Promeſſe de ſoixante mille liures à qui feroit
perdre la vie à l'un des Gennois qui auroient aſſiſté
au iugement contre Marini.

*Motiſs de la guerre entre le Duc de Sauoye & les
Gennois.* 941

Pourquoy Gennes attaquée.

Le ſiege de Verruë. 945

L'Armée d'Eſpagne conduite par le Duc de Feria,

ī iiij

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan